

Édité par
Mireille Chazan et Gérard Nauroy

Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge

Pendant tout le Moyen Âge et au-delà, les Messins eurent le souci d'écrire l'histoire de leur cité pour exalter leur passé, justifier leurs droits, voire en revendiquer de nouveaux. Ce travail d'écriture a été entrepris et poursuivi dans l'entourage des évêques, où a été rédigée par étapes une histoire des évêques des origines apostoliques de l'Église messine jusqu'au XVI^e siècle. Les abbayes et les couvents, dans des annales et des cartulaires, ont conservé le souvenir de leur fondation et du développement de leur établissement pour affirmer leur place dans la cité et défendre leurs droits. À partir du XIV^e siècle et jusqu'à la réunion de Metz à la France, les bourgeois et les patriciens composent des chroniques en langue vulgaire pour conserver la mémoire de la communauté urbaine, magnifier son passé et défendre sa politique. Le résultat est une historiographie et une hagiographie, d'une remarquable continuité, avec des prolongements jusqu'au XVII^e siècle. L'étude méthodique de cette production historiographique, sans équivalent dans les autres villes françaises, mis à part Paris, fait l'objet du présent ouvrage, première synthèse sur cette question.

Mireille Chazan est professeur émérite des universités en histoire médiévale. Elle est spécialiste d'historiographie médiévale, plus particulièrement des chroniques universelles et de l'historiographie française et messine.

Gérard Nauroy, ancien président de l'université Paul-Verlaine de Metz, est professeur émérite des universités en langue et littérature latines. Spécialiste du christianisme ancien et, en particulier, de l'Italie du Nord aux IV^e et V^e siècles, il a dirigé le centre de recherches « Littérature et spiritualité » devenu « Écritures », et fondé la collection « Recherches en littérature et spiritualité » où est publié le présent ouvrage. Membre de l'Accademia di sant'Ambrogio de Milan, il est l'auteur de nombreuses études consacrées à l'évêque de Milan.

Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge

Recherches en littérature et spiritualité

Éditées par
Gérard Nauroy

Vol. 20

La collection *Recherches en littérature et spiritualité* a été fondée par le Centre de recherche « Michel Baude – Littérature et spiritualité » (aujourd'hui intégré au Centre « Écritures ») de l'Université Paul Verlaine de Metz. Y sont rassemblés les travaux les plus récents – qu'il s'agisse de monographies ou d'ouvrages collectifs – de ses chercheurs spécialistes d'antiquité tardive, de littérature française du Moyen Âge à l'époque contemporaine, et de littérature générale et comparée. La collection est ouverte aux travaux de chercheurs extérieurs à l'université de Metz pour peu que leur ouvrage porte sur la poétique et l'esthétique des textes littéraires, sur leur relation avec le fait spirituel et ses manifestations, et cela, quel que soit leur contenu religieux ou idéologique.

Comité scientifique :

Pierre-Marie Beaude, professeur des Universités (Université Paul Verlaine – Metz, Bible et sémiologie littéraire)

Alain Cullière, professeur des Universités (Université Paul Verlaine – Metz, littérature française des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles)

Pierre Halen, professeur des Universités (Université Paul Verlaine – Metz, littérature générale et comparée)

Gérard Nauroy, professeur émérite (Université Paul Verlaine – Metz, langues et littératures anciennes)

Jean-Claude Polet, professeur à l'Université catholique de Louvain (littérature comparée)

Édité par
Mireille Chazan et Gérard Nauroy

Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge

Actes du colloque organisé par
l'Université Paul-Verlaine de Metz, 23-25 Avril 2009



PETER LANG

Bern · Berlin · Bruxelles · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»

«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous <http://dnb.d-nb.de>.

Ouvrage publié avec le concours de l'Académie Nationale de Metz, des Bibliothèques-médiathèques de la Ville de Metz, de l'Université Paul-Verlaine de Metz (Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire [CRULH] et du Centre de recherche « Écritures »)

Illustration de couverture:

Les Chroniques de la cité de Metz/, ms Metz BM 848, f° 38v-39.

Réalisation de la couverture: Didier Studer, Peter Lang SA

ISSN 1424-4802 (L'édition de l'imprimé)

ISBN 978-3-0343-0693-5 E-ISBN 978-3-0352-0087-4

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2011

Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne, Suisse

info@peterlang.com, www.peterlang.com

Tous droits réservés.

Cette publication est protégée dans sa totalité par copyright.

Toute utilisation en dehors des strictes limites de la loi sur le copyright est interdite et punissable sans le consentement explicite de la maison d'édition.

Ceci s'applique en particulier pour les reproductions, traductions, microfilms, ainsi que le stockage et le traitement sous forme électronique.

Imprimé en Suisse

Während des gesamten Mittelalters und darüber hinaus sorgten die Bewohner von Metz dafür, die Geschichte ihrer Stadt zu schreiben, um ihre Vergangenheit zu verherrlichen, ihre Rechte zu verteidigen, ja sogar neue zu verlangen. Diese Schriftarbeiten wurden im Umfeld von Bischöfen unternommen und verfolgt. So entstand etappenweise die Geschichte der Bischöfe von den apostolischen Ursprüngen der Metzger Kirche bis zum sechzehnten Jahrhundert. In Annalen und Chartularien haben die Abteien und Klöster die Erinnerung an ihre Gründung und an die Entwicklung ihrer Stiftung bewahrt, um ihren Platz in der Stadt zu behaupten und ihre Rechte zu verteidigen.

Vom vierzehnten Jahrhundert bis zur Angliederung von Metz an Frankreich verfassten die Bürger und Patrizier Chroniken in volkstümlicher Sprache, um das Gedächtnis der Stadtgemeinde zu behalten, ihre Vergangenheit zu verherrlichen und ihre Politik zu verteidigen. Das Ergebnis ist eine Historiographie und eine Hagiographie, die von einer bemerkenswerten Kontinuität zeugt und Verlängerungen bis zum 17. Jahrhundert aufweist. Die methodische Studie dieser historiografischen Produktion, welche ohne Gegenstück für andere französische Städte ist, mit Ausnahme von Paris, ist Gegenstand des vorliegenden Buchs als eine erste Zusammenfassung dieser Frage.

During the entire Middle-Ages, the citizens of Metz took great heed to the writing of the history of their city in order to glorify their past and to vindicate their rights, even to demand new ones. This work of writing history was first started and then continued by the attendants of the bishops. They composed a history of the bishops from the apostolic origins of the Church in Metz to the 16th century by stages. Abbeys and convents kept, in annals and cartularies, the memory of their foundations and of the growth of their institutions to assert their position in the town and to defend their rights.

From the 14th century to the union of Metz with France, citizens and patricians composed chronicles in vernacular to keep the memory of the town community, to glorify its past and vindicate its politics. The result is a historiography and a hagiography with a remarkable continuity and prolongations up to the 17th century. The methodical study of this historiographic production, which has no equivalent in other French towns, except Paris, forms the subject of the present volume.

À la mémoire de

Bernard GUENÉE, membre de l'Institut,

et de

Pierre DEMAROLLE, professeur émérite à Nancy-Université

Ouvrage publié avec le soutien des **Bibliothèques-Médiathèques de Metz**, de l'**Académie nationale de Metz**, du **Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire** (Université Paul Verlaine - Metz) et du **Centre de recherche Écritures** (Université Paul Verlaine - Metz).

Table des matières

Introduction

Mireille CHAZAN Introduction	3
---------------------------------	---

Autour des évêques

Arnaud HARI Écrire l'histoire des évêques de Metz de Paul Diacre à Martin Meurisse (VIII ^e -XVII ^e s.)	9
Mathieu PERRU Le « Livre des droits monseigneur de Metz » : le manuscrit 796 de la Bibliothèque municipale de Metz	29
Elzbieta DABROWSKA La découverte des tombes épiscopales dans la cathédrale de Metz en 1521	45

Dans les abbayes

Gérard NAUROY La <i>Vita</i> anonyme de saint Arnoul face à la tradition hagiographique antique	69
Michèle GAILLARD À la recherche de l'auteur du <i>Petit Cartulaire</i> de Saint-Arnoul de Metz	99
Mireille CHAZAN La <i>Chronique des Célestins de Metz</i> (XIV ^e -XV ^e siècle)	113

Les bourgeois et l'histoire

Pierre-Édouard WAGNER L' <i>Histoire de Metz véritable</i> (1231-1445). Une chronique messine du XV ^e siècle par le curé de Saint-Eucaire	153
Maryse PLYER Les <i>Chroniques de la cité de Metz</i> dites <i>Chronique messine rimée</i> (Ms Metz BM 848)	173
Monique PAULMIER-FOUCART Philippe de Vigneulles et sa <i>Chronique</i> « a l'honneur de la noble cité »	201
Pierre DEMAROLLE La <i>Chronique</i> de Philippe de Vigneulles : une écriture émancipée ?	241
Christine REUTENAUER-CORTI La <i>Chronique</i> de Jean Praillon	251

L'historiographie patricienne

Michel MARGUE L'histoire impériale au service de la bourgeoisie : les <i>Chroniques</i> de Jacques d'Esch et la maison impériale de Luxembourg	281
Jean-Christophe BLANCHARD Le patriciat messin et l'histoire	313

Mise en perspective et prolongements

Bernard GUENÉE Paris, le roi de France et la boue	359
Jean-Marie MOEGLIN L'historiographie urbaine dans l'Empire	373
Julien LÉONARD Paul Ferry, historien engagé du Moyen Âge messin	407

<i>Table des matières</i>	XI
Alain CULLIÈRE	
Saint Livier : Une histoire impossible ?	431
Wolfgang HAUBRICHS	
Conclusions	453
Index	461

Abréviations

AD 57	Archives départementales de la Moselle
ASHAL	<i>Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine</i>
BAC	<i>Bibliothèque de l'abbaye de Clervaux</i>
BM	Bibliothèque municipale
BPF	Bibliothèque du protestantisme français
BSAL	<i>Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine</i>
CGMBPD	<i>Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements</i>
GCF	<i>Grandes Chroniques de France</i>
HMB	<i>Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne</i>
JGLGA	<i>Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde</i>
JSAL	<i>Journal de la Société d'Archéologie Lorraine</i>
MANM	<i>Mémoires de l'Académie nationale de Metz</i>
MGH, SS, SRM	<i>Monumenta Germaniae Historica, Scriptores in f°, Scriptores rerum merovingicarum</i>
MSAHM	<i>Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle</i>
MSAL	<i>Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine</i>
PL	<i>Patrologia latina</i>
SHPF	<i>Société de l'histoire du protestantisme français</i>

Introduction

Mireille CHAZAN

Université Paul Verlaine - Metz

Pendant tout le Moyen Âge et au-delà, les Messins eurent le souci d'écrire l'histoire pour exalter leur passé, justifier et défendre leurs droits. Tous les genres historiques ont été pratiqués, soit en latin soit en roman : gestes des évêques, Vies des saints, annales, histoires et chroniques. Le colloque qui s'est tenu du 23 au 25 avril 2009, à l'Université Paul Verlaine - Metz, organisé en partenariat avec les Bibliothèques-Médiathèques de Metz et l'Académie nationale de Metz, s'est donné pour but de mettre en lumière cette riche historiographie et sa remarquable continuité du VII^e au XVII^e siècle.

C'est d'abord autour des évêques que s'est développé un véritable atelier d'écriture quand Paul Diacre à la fin du VIII^e siècle a jeté les fondations d'une histoire des évêques ; au XII^e siècle, son œuvre a été remaniée et prolongée pour s'inscrire dans le genre des gestes des évêques, puis continuée au XIII^e et XIV^e siècle d'épiscopat en épiscopat. Ces gestes restent vivantes jusqu'à la fin du Moyen Âge comme en témoignent d'une part leur place dans les recueils de textes justificatifs des droits de l'évêque et d'autre part leur traduction en langue vulgaire dans le dernier quart du XIV^e siècle, suivie de deux continuations au XV^e siècle. En 1634, le genre renaît avec l'*Histoire des evesques de l'Eglise de Metz* de l'évêque suffragant Martin Meurisse, et demeure la pierre d'angle de toute histoire de l'Église messine jusqu'au XIX^e siècle.

On sait les rapports que l'hagiographie entretient avec l'historiographie : dans les monastères bénédictins, Saint-Arnoul, Saint-Vincent, Saint-Clément, Saint-Symphorien, comme dans ceux des ordres nouveaux, les Dominicains, puis les Célestins, les religieux, dès le haut Moyen Âge, se sont mis au travail pour écrire la vie de leur fondateur ou de leur patron, ce qui les a conduits à faire plus tard l'histoire de leur établissement soit en constituant des recueils de textes et de documents,

soit en intégrant ce récit dans une chronique universelle, soit en rédigeant des annales.

Pendant à partir du XIV^e siècle, les hommes d'Église perdent leur monopole dans l'écriture de l'histoire. La communauté urbaine, ayant conquis son autonomie après avoir éliminé l'évêque du gouvernement de la ville, se dota de magistratures urbaines qui assuraient le pouvoir politique aux patriciens, puis donna une base écrite à la mémoire urbaine : des annales urbaines en langue vulgaire, organisées dans le cadre de la succession des maîtres-échevins, virent le jour. Ces annales, perdues aujourd'hui, servirent de sources à de nombreux chroniqueurs bourgeois : marchands, artisans ou clercs au service des magistrats urbains s'attachèrent à écrire l'histoire de la ville soit depuis sa fondation, soit depuis l'institution du maître-échevin, soit depuis le moment où le pouvoir de l'évêque a cessé d'exister ; ils rejetèrent celle-ci dans un passé de plus en plus lointain et de plus en plus prestigieux, légendaire à nos yeux, mais bien réel pour tout Messin jusqu'au XVIII^e siècle. Ces œuvres jouèrent un rôle essentiel pour permettre à la ville de conserver la mémoire du temps passé mais surtout de prendre conscience d'elle-même et de son identité. Les patriciens ne furent pas en reste et reconnurent eux aussi l'importance de l'histoire pour défendre leur politique, c'est-à-dire l'autonomie de la ville au sein de l'Empire, ou pour exalter l'ancienneté et la gloire de leur famille.

Cette historiographie messine n'est pas l'œuvre de « naïfs chroniqueurs », ni de « compilateurs sans envergure » : dans chaque œuvre, on constate que le travail des auteurs mérite l'attention, qu'il s'agisse de rassembler des sources, textes ou documents, d'intégrer ceux-ci dans un récit ou au moins dans un recueil organisé selon une perspective précise, et de les dater. En outre, il est nécessaire de comprendre dans quel genre historiographique s'inscrit l'œuvre et d'en dégager les idées, voire les partis pris qui ont présidé à sa construction. Si jusqu'au XIII^e siècle, les chroniques en latin relèvent de modèles véhiculés par l'Église, elles subissent ensuite l'influence de l'historiographie du royaume de France, c'est-à-dire essentiellement les *Grandes chroniques de France* et les œuvres qui en sont dérivées, qui leur fournissent le plus souvent le cadre général dans lequel inscrire l'histoire de Metz.

Néanmoins on ne peut comprendre la magnifique floraison de l'historiographie messine à la fin du Moyen Âge sans se souvenir que Metz est une ville d'Empire, qu'elle est loin d'être fermée à la culture germanique et que celle-ci est marquée par la multiplication de chroniques urbaines du XIII^e au XV^e siècle ; ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, à Strasbourg, d'où venaient à Metz nombre de soldats, artistes et artisans, furent rédigées dans la seconde moitié du XIV^e siècle deux histoires de la ville de Metz associées à l'histoire des papes, des empereurs et des évêques. La participation à cette composante de la culture dans l'Empire explique que la production historiographique messine n'a pas son équivalent dans les villes du royaume de France qui, de toute façon, ne pouvaient affirmer aussi clairement une identité propre.

Enfin, il faut souligner la survie de cette historiographie médiévale jusqu'au XVII^e siècle ; elle fut instrumentalisée par les partisans de la domination française et adversaires du gouvernement des patriciens, par ceux qui applaudissaient à l'installation d'un Parlement à Metz, enfin par les catholiques et par les protestants qui y cherchaient justifications et précédents. En outre la rédaction de continuations pour plusieurs chroniques médiévales atteste de la valeur qui continuait de leur être attachée.

Les dix-huit communications rassemblées ici dressent un tableau, non pas exhaustif, mais suffisamment complet de cette riche historiographie pour permettre au lecteur d'en saisir les principaux aspects. L'histoire, on le sait depuis les travaux de Bernard Guenée, joue un rôle essentiel dans la vie culturelle, religieuse et politique de l'Occident médiéval ; les historiens messins du VIII^e au XVII^e siècle, particulièrement dans les périodes de crise, ont tenu ce rôle avec une singulière efficacité.

Autour des évêques

Écrire l'histoire des évêques de Metz de Paul Diacre à Martin Meurisse (VIII^e-XVII^e s.)

Arnaud HARI
docteur en histoire médiévale

Écrire l'histoire de Metz, ce fut d'abord écrire l'histoire de ses évêques. Ces derniers, en tant que pasteurs et seigneurs des Messins, ont incarné si fortement leur cité que le passé de la lignée épiscopale s'est confondu avec celui de la ville durant la plus grande partie du Moyen Âge. L'histoire de Metz s'insère ainsi dans l'histoire du salut puisque le premier évêque, Clément, a reçu la bonne nouvelle de la bouche de saint Pierre en personne et l'a transmise à ses successeurs. L'épiscopat, d'autre part, est la seule institution urbaine à avoir survécu depuis l'Antiquité tardive jusqu'à aujourd'hui. La succession des pontifes offre ainsi un cadre chronologique commode aux érudits médiévaux soucieux de reconstituer le passé de leur cité, comme à une autre échelle les règnes des rois et des empereurs peuvent servir à structurer l'histoire universelle¹.

À la croisée de toutes ces conceptions, se trouve un genre historiographique très en vogue durant le Moyen Âge et particulièrement bien représenté à Metz : les *Gesta episcoporum* ou gestes des évêques². Le but des auteurs de ces textes est de mettre en exergue non pas la sainteté d'un évêque en particulier, comme c'est le cas dans les *Vitae* de saints, mais

- 1 L'historiographie médiévale a été étudiée par B. GUENÉE, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.
- 2 M. SOT, *Gesta abbatum, gesta episcoporum*, « Typologie des sources du Moyen Âge occidental » 37, Turnhout, Brepols, 1981 ; R. KAISER, « Die *Gesta episcoporum* als Genus der Geschichtsschreibung », dans A. SCHARER, G. SCHEIBELREITER, *Historiographie im frühen Mittelalter*, Vienne, Munich, Oldenburg, 1994, p. 459-480.

celle de l'ensemble de la lignée épiscopale depuis le fondateur du siège jusqu'à l'évêque contemporain de la rédaction. Ces œuvres se présentent donc sous la forme d'une suite de notices consacrées aux différents pontifes qui reproduisent en règle générale un plan plus ou moins stéréotypé : on y retrouve (quand l'auteur dispose d'assez de documentation) des informations sur les origines de l'évêque, des renseignements sur ses principales actions, avec une attention particulière pour les monuments dont il entreprit la construction, et enfin des détails sur sa mort et son lieu de sépulture.

Le prototype qui sert de modèle aux auteurs de *Gesta episcoporum* n'est autre que le *Liber Pontificalis*, dont la rédaction remonte au VI^e siècle et qui présente l'histoire de la papauté à travers une suite de notices consacrées à saint Pierre et à ses successeurs³. Cette œuvre eut un immense succès au Moyen Âge et se répandit dans tout l'Occident chrétien. La première véritable imitation du *Liber Pontificalis* est due à Grégoire de Tours à la fin du VI^e siècle, qui, dans le 10^e livre de ses *Histoires*, retrace le passé des évêques de Tours sous la forme d'un enchaînement de notices biographiques⁴. Mais c'est à l'époque carolingienne que se situe le véritable essor de ce genre littéraire, auquel est resté attaché le nom de Paul Diacre. Ce Lombard, en rédigeant une œuvre consacrée aux évêques de Metz à la fin du VIII^e siècle, allait inaugurer une tradition historiographique messine qui ne se démentira pas tout au long du Moyen Âge et une partie de l'époque moderne. Derrière tous ces textes, qui partagent la même structure et le même sujet, se cachent des motivations différentes qui dépendent en grande partie du contexte dans lequel leurs auteurs ont travaillé. L'image de l'évêque idéal, par exemple, n'est pas la même chez Paul Diacre dans les années 780 que chez les historiens épiscopaux des XIII^e et XIV^e siècles, ou sous la plume d'un clerc tridentin au début du XVII^e siècle. Ces nuances font tout l'intérêt d'une étude comparée.

3 R. MCKITTERICK, « La place du *Liber pontificalis* dans les genres historiographiques du haut Moyen Âge », dans F. BOUGARD, M. SOT, *Liber, Gesta, Histoire. Écrire l'histoire des évêques et des papes, de l'Antiquité au XXI^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 23-35.

4 GRÉGOIRE DE TOURS, *Libri Historiarum, MGH, SRM*, B. KRUSH, K. LEVISON (éds), t. I, 1885, Hanovre, p. 526-537.

Le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, vers 783

Paul Diacre est un des plus grands érudits du Haut Moyen Âge⁵. Né dans une famille de l'aristocratie lombarde du nord de l'Italie, il a tout d'abord mis sa plume au service des rois et des princes lombards de Pavie et de Bénévent. Il entretient également des liens étroits avec le monastère du Mont-Cassin, qu'il a peut-être rejoint en tant que moine. La fin du royaume lombard et la conquête franque en 774 représentent un traumatisme pour les élites de la péninsule. Le propre frère de Paul participe à une révolte en 776 contre le nouveau pouvoir carolingien mais cette tentative échoue et il est emprisonné en Gaule. Le lettré entre alors en contact avec les autorités franques afin d'obtenir la libération de son frère. Sa réputation littéraire, relayée par la présence de lettrés transalpins dans l'entourage de Charlemagne comme Pierre de Pise ou Paulin d'Aquilée, lui vaut une invitation à séjourner à la cour du souverain franc en 782. Il va y rester une demi-douzaine d'années avant de rentrer au Mont-Cassin au plus tard en 787. Il se consacre alors à son œuvre la plus célèbre, l'*Histoire des Lombards*, qui allait devenir un des plus grands succès de l'historiographie médiévale⁶.

Les funérailles de la reine Hildegarde à Metz en avril 783 sont l'occasion de réactiver les liens entre la famille royale et la cité mosellane : l'épouse de Charlemagne est inhumée dans l'abbaye des Saints-Apôtres dans la banlieue sud de la ville, où reposent déjà les corps de plusieurs princesses carolingiennes et surtout celui de saint Arnoul, l'ancêtre de la dynastie. Paul Diacre qui s'était déjà signalé par ses talents de poète dans l'entourage du roi est vraisemblablement chargé de rédiger l'épithaphe de la princesse, morte à la suite d'un accouchement, et de sa fille mort-née.

5 Pour la biographie de Paul Diacre et son œuvre, voir E. SESTAN, « La storiografia dell' Italia longobarda : Paolo Diacono », dans *La storiografia altomedievale, Settimane di studio del centro italiano di studi sull'Alto Medioevo*, XVII, Spolète, 1970, t. I, p. 357-390 ; W. GOFFART, *The narrators of barbarian history, Jordanes, Gregory of Tours, Bede and Paul the Deacon*, Princeton, Princeton University Press, 1988, p. 334-337 ; P. CHIESA (dir.), *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio*, Udine, 2000.

6 PAUL DIACRE, *Histoire des Lombards*, F. BOUGARD (éd. et trad.), Turnhout, 1994.

L'évêque de Metz Angilram, un des principaux conseillers du souverain, profite du séjour de l'érudit transalpin pour lui demander de rédiger un texte retraçant l'histoire des pontifes messins et de rapprocher leur lignée de celle des Arnulfiens, les ancêtres de Charlemagne. Le résultat, passé à la postérité sous le titre de *Liber de episcopis Mettensibus*, est un ouvrage composite qui mêle plusieurs genres littéraires⁷. Seule la dernière notice, qui concerne Chrodegang, peut être rapprochée de celles du *Liber Pontificalis*. Cet évêque est présenté comme un réformateur de son clergé sur le modèle romain et comme un généreux protecteur qui non seulement fonde de nouvelles communautés (Gorze) mais en plus enrichit ses monastères avec des reliques de martyrs romains. Il accomplit également plusieurs missions de la plus haute importance à Rome pour le compte de Pépin III afin de préparer la passation de pouvoir entre Mérovingiens et Pippinides en 751⁸. Le portrait que dresse Paul Diacre de l'épiscopat de Chrodegang correspond en fait à l'image de l'évêque carolingien idéal, au service de l'Église et du roi ; image qui se maintiendra en grande partie au cours du siècle suivant⁹.

Paul Diacre n'a pas fait de recherches approfondies et il sait peu de choses sur les évêques de Metz. Il utilise une liste épiscopale qui constitue l'épine dorsale de son travail et il ne développe véritablement que les passages consacrés aux prélats les plus célèbres. Il donne ainsi plus d'ampleurs aux prétentions apostoliques de l'église de Metz en replaçant la mission de Clément, le premier évêque messin, au sein de la grande vague de fondation des églises de Gaule et d'Italie. Il se fait également l'écho de plusieurs traditions locales qui attachent fortement le souvenir

7 PAUL DIACRE, *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS, t. II, p. 260-268 ; W. GOFFART, « Paul the Deacon's *Gesta episcoporum Mettensium* and the early design of Charlemagne's succession », *Traditio* 42, 1986, p. 59-94 ; Michel SOT, « Le *Liber de Episcopis mettensibus* dans l'histoire du genre des *Gesta episcoporum* », dans P. CHIESA (éd.), *Paolo Diacono, op. cit.*, p. 527-549.

8 E. EWIG, « Saint Chrodegang et la réforme de l'église franque », dans *Saint Chrodegang. Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième siècle de sa mort*, Metz, 1967, p. 25-53.

9 M. GAILLARD, « Serviteurs du roi, serviteurs de l'Église : les évêques de Haute-Lotharingie au IX^e siècle », dans *Les Serviteurs de l'État au Moyen Âge* (Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, vol. 29, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 33-45.

d'un évêque messin à un sanctuaire par le biais d'un ou de plusieurs miracles. Saint Auctor, le 13^e pontife, est ainsi présenté comme le défenseur des Messins contre les Huns et sa mémoire est liée à la cathédrale Saint-Étienne. L'autre versant du texte de Paul Diacre met en avant les relations étroites entre les pontifes messins et la dynastie régnante. C'est pour cette raison que la notice de saint Arnoul est la plus longue de l'ouvrage. Le lettré transalpin est d'ailleurs fier de retranscrire le miracle de l'anneau d'Arnoul que Charlemagne lui a relaté personnellement. Il enchaîne ensuite sur la bénédiction donnée par le saint à son fils cadet Ansegise, qui est l'occasion pour lui d'insérer dans son œuvre la généalogie des descendants de saint Arnoul jusqu'à Charlemagne et à ses enfants. La succession est présentée de façon linéaire, en omettant les cadets, et le coup d'État de 751 n'est même pas mentionné comme si les Carolingiens tenaient leur pouvoir de la bénédiction de leur saint aïeul. Suivent enfin les épitaphes de cinq princesses carolingiennes inhumées aux Saints-Apôtres aux côtés de saint Arnoul. Il s'agit là d'un véritable programme de réactivation de l'identité carolingienne de cette abbaye car certaines princesses étaient mortes depuis une dizaine d'années quand Paul entreprend de composer leurs poèmes funéraires¹⁰.

Tous ces éléments qui s'enchaînent sans beaucoup d'homogénéité, servent en réalité les intérêts d'Angilram le commanditaire de l'ouvrage. Les années 780 marquent en effet le déplacement du centre de gravité du royaume franc vers l'est avec les conquêtes réalisées en Saxe. Charlemagne, qui avait initialement choisi de se faire inhumer à Saint-Denis, ne réside plus guère dans le bassin parisien. L'évêque messin entendait rappeler à la cour que Metz avait été le berceau de la dynastie et était susceptible d'assumer à nouveau le rôle de nécropole royale¹¹. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si Angilram remplace comme chapelain de la cour le vieil abbé de Saint-Denis Fulrad, mort le 16 juillet 784. Le

10 Sur ces épitaphes, voir C. TREFFORT, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e-début IX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 229-234 et 252-256.

11 Sur le rôle de nécropole royale des Saints-Apôtres/Saint-Arnoul, voir M. GAILLARD, « L'éphémère promotion d'un mausolée dynastique, la sépulture de Louis le Pieux à Saint-Arnoul de Metz », *Médiévales* 33, 1997, p. 141-151.

Liber, rédigé après octobre 783¹², peut donc être appréhendé comme un outil destiné à appuyer les ambitions de l'évêque de Metz en montrant qu'il est l'héritier d'une sainte lignée de prélats dont le destin est lié depuis longtemps à celle des Carolingiens¹³.

Trois siècles et demi sans *Gesta*

Le *Liber* de Paul Diacre n'a pas été continué, contrairement à la plupart des autres gestes d'évêques, et il faut attendre le XII^e siècle pour qu'un clerc s'intéresse de nouveau à l'histoire des prélats messins. Cette lacune pourrait paraître d'autant plus surprenante que les X^e et XI^e siècles correspondent à une première période d'apogée de la puissance politique des pontifes mosellans. Ces derniers ont en effet reçu dans des conditions difficiles à élucider les droits comtaux sur leur cité et leur évêché, faisant d'eux les princes territoriaux les plus puissants de Haute-Lotharingie¹⁴. Le X^e siècle est également marqué par un profond mouvement de réforme monastique qui se diffuse à partir de plusieurs centres lotharingiens comme Gorze à quelques kilomètres à peine de la cité mosellane. Les évêques de Metz comme Adalbéron I^{er} ou Adalbéron II ont protégé et appuyé ces élans réformateurs. Les moines remplacent rapidement les clercs dans les monastères messins et ces communautés se dotent de textes hagiographiques consacrés à leurs fondateurs ou à leurs réformateurs. C'est ainsi que sont composées dans ce cadre monastique

12 Paul Diacre mentionne le remariage de Charlemagne avec Fastrade en octobre 783, *MGH, SS*, t. II, p. 265.

13 Il faut également préciser qu'Angilram et son prédécesseur Chrodegang ont obtenu à titre personnel le titre d'archevêque ; voir M. GAILLARD, « *De privato honore Mettensium Pontificum* : les archevêques de Metz à l'époque carolingienne », *Annales de l'Est*, Nancy, 2006, p. 151-175.

14 M. DEPOUX, *La seigneurie épiscopale de Metz. Ses variations territoriales de 962 à 1415*, thèse de l'École des chartes, 1954, t. 1 : *Apogée de la seigneurie épiscopale (962-1238)*, p. 42-59 ; M. PARISSÉ, « Remarques sur le destin des assises territoriales de l'évêché de Metz (VIII^e-XIII^e s.) », dans H. W. HERRMANN (dir.), *Die alte Diözese Metz. L'ancien diocèse de Metz*, Sarrebruck, 1993, p. 76-80.

des *Vitae* d'évêques messins¹⁵. L'intérêt pour les pontifes mosellans est donc grand aux époques ottonienne et salienne, mais il faut souligner que les auteurs de toutes ces œuvres honorent un prélat en particulier et non l'ensemble de la lignée épiscopale comme c'est le cas dans les gestes d'évêques. La mémoire de la lignée n'est cependant pas entièrement négligée puisque des catalogues épiscopaux extrêmement précis voient le jour à la fin du IX^e siècle et au milieu du X^e. Ils indiquent la durée de tous les évêchés, même les plus anciens, les jours anniversaires de la mort des prélats ainsi que d'autres informations plus ponctuelles comme le titre d'archevêque porté par quelques évêques et certains lieux de sépulture¹⁶. Les données chiffrées ne sont vraiment fiables qu'à partir de l'époque carolingienne et la plupart des durées indiquées sont carrément fantaisistes. Ces documents remplissent en partie les mêmes fonctions que les gestes des évêques : ils mettent en valeur la continuité sur le siège épiscopal et son ancienneté. Ils permettent également d'étayer les prétentions des prélats messins à porter le *pallium*, c'est-à-dire le vêtement distinctif des archevêques. Ces catalogues, qui ne trouvent pas leur équivalent dans les autres diocèses de la province ecclésiastique de Trèves, ont donc pu supplanter la production de *Gesta* durant cette période charnière de l'histoire de l'évêché messin.

Les Gesta episcoporum Mettensium du XII^e siècle

La querelle des Investitures (1075-1122) a fortement ébranlé la puissance des évêques de Metz¹⁷. Certains prélats, comme Hérیمان et Poppon, ont

15 Pour un tour d'horizon de l'hagiographie messine, voir M. GOULLET et M. HEINZELMANN (dir.), *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval*. Dossiers des saints de Metz, Laon et de saint Saturnin de Toulouse, « Beihefte der Francia » 65, Ostfildern, 2006, p. 149-317.

16 Le premier catalogue se trouve dans le manuscrit de Brême C 36 ; il s'arrête à la mort de Wala, mort en 882. Il a été prolongé et enrichi au X^e siècle. Cette seconde mouture, qui se trouve notamment dans le manuscrit Paris Bnf lat. 5294, s'arrête à la mort d'Adalbéron en 962 ; les deux catalogues sont édités dans les *MGH, SS*, t. II, p. 268-270.

17 F. R. ERKENS, *Die Trierer Kirchenprovinz im Investiturstreit*, Cologne, 1987.

été expulsés de leur cité, d'autres, comme Théoger, n'ont même pas pu y pénétrer. Les empereurs saliens ont installé et soutenu trois évêques schismatiques sur le trône de saint Clément : Walon, Brunon de Calw et Adalbéron IV. Dans le même temps les Messins apparaissent pour la première fois dans l'histoire en tant qu'acteurs politiques autonomes qui soutiennent tantôt leurs pasteurs légitimes, tantôt s'opposent à eux de façon véhémement. Même Étienne de Bar, le neveu du pape Calixte II et le frère du puissant comte de Bar, élu et consacré en 1120, rencontre les pires difficultés pour s'imposer dans sa cité : il trouve porte close pendant plus de deux ans. La situation se normalise cependant rapidement après la conclusion du concordat de Worms en septembre 1122. Étienne de Bar se lance alors dans une politique de récupération des biens de son église usurpés par des laïcs pendant les troubles. Ses efforts se concentrent notamment dans le Saulnois pour reprendre le contrôle des salines situées autour de Vic et de Marsal¹⁸.

L'évêque de Metz joue également un rôle dans les affaires de l'Empire. Il est présent à la grande réunion qui a lieu en mars 1131 à Liège où le pape Innocent II rencontre le roi Lothaire III en présence d'un grand nombre de personnages importants comme Suger, Bernard de Clairvaux ou encore Norbert de Xanten. Durant cette assemblée sont évoqués les problèmes des églises de Verdun et de Trèves. Un nouvel évêque est élu sur le siège mosan, alors que le roi décide de se déplacer en personne pour assister à l'élection du futur archevêque de Trèves. Les choses se compliquent toutefois dans la cité métropolitaine du fait de l'opposition entre les électeurs laïques et une partie des dignitaires du chapitre cathédral. Devant cette situation de blocage, Étienne de Bar et le cardinal Matthieu d'Albano manœuvrent habilement pour faire élire leur candidat, le princier messin Adalbéron de Montreuil. Celui-ci s'impose finalement en 1132 avec le soutien d'Innocent II malgré les réticences de Lothaire III et l'opposition des ministériaux de l'archevêché qui ont à leur tête le puissant burgrave Louis du Pont¹⁹.

18 M. PARISSÉ, « Un pays du sel. Le Saulnois en Lorraine, XII^e-XIII^e siècles », dans G. CABOURDIN (dir.), *Le sel et son histoire*, Actes du colloque de l'Association inter-universitaire de l'Est (Nancy 1-3 octobre 1979), Nancy, 1981, p. 37-50.

19 J. R. MÜLLER, *Vir religiosus ac strenuus. Albero von Montreuil, Erzbischof von Trier (1132-1152)*, Trèves, 2006.

C'est vraisemblablement le rôle joué par l'évêque de Metz dans ces événements qui a incité un clerc de son entourage à rédiger des *Gesta episcoporum Mettensium* dans les années 1130²⁰. Si la tradition manuscrite ne nous a pas livré le nom du rédacteur, un faisceau de présomptions incite à penser qu'il s'agit de maître Otton, écolâtre du chapitre cathédral et archidiacre de Sarrebourg. Un des arguments qui milite en faveur de cette thèse réside dans le fait que les *Gesta episcoporum Mettensium* tentent de détacher la mémoire du premier évêque, saint Clément, du monastère Saint-Félix (dans la banlieue sud de la ville), qui s'honorait de posséder ses restes et qui avait même pris son nom. L'arrivée du missionnaire à Metz est ainsi évoquée de façon très concise et le lieu de sa sépulture n'est même pas précisé. De même le récit de l'élévation de ses reliques en 1090 par l'évêque Hériman ne mentionne pas non plus l'abbaye Saint-Félix/Saint-Clément et, d'une façon générale, l'auteur est le dernier maillon d'une tradition littéraire qui vise à dissocier saint Clément de Saint-Clément²¹. Cette constatation ne peut s'expliquer que par les tensions existant dans les années 1130 entre le monastère et les archidiacres messins au sujet de l'église Saint-Pierre-aux-Arènes. Les moines entendaient relever cette église en ruine et en faire une église paroissiale florissante exemptée de la tutelle de l'archidiacre, en s'appuyant notamment sur les traditions apostoliques rapportées par Paul Diacre dans son *Liber*. Ce dernier précise en effet que saint Clément en arrivant à Metz éleva la première église dans les ruines de l'amphithéâtre romain en l'honneur de saint Pierre. Une interpolation de ce passage, que l'auteur des *Gesta episcoporum Mettensium* avait sous les yeux, indique également que le premier évêque choisit comme lieu de sépulture une crypte qui devait devenir le futur monastère suburbain²². Si l'auteur de

20 G. WAITZ (éd.), *Gesta episcoporum Mettensium*, dans *MGH, SS*, t. X, éd. G. H. PERTZ, Hanovre, 1852, p. 531-551.

21 M. CHAZAN, « Les Vies latines de saint Clément, premier évêque de Metz », *Francia* 31/1, 2004, p. 15-43.

22 L'auteur des *Gesta episcoporum Mettensium* avait le manuscrit Paris, BnF lat. 5294 sous les yeux, qui contient l'interpolation dans la notice de saint Clément ainsi qu'un certain nombre de *Vitae* d'évêques messins et lotharingiens. La notice de saint Clément a été isolée par la suite pour former la *Vita sancti Clementis I* ; H. V. SAUERLAND (éd.), *Sancti Clementis primi Mettensis episcopi vita, translatio ac miracula*, Trèves, Paulin, 1896.

ces nouveaux *gesta* est bien l'archidiacre maître Otton, il lui était impossible de reprendre le texte de Paul Diacre et de mentionner Saint-Pierre-aux-Arènes, alors que lui et ses collègues étaient en conflit au sujet de cette église avec les moines de Saint-Félix/Saint-Clément.

Quelle que soit son identité, l'auteur des *Gesta episcoporum Mettensium* ne s'est pas contenté d'ajouter des notices à l'œuvre de Paul Diacre qui auraient ainsi prolongé le noyau primitif ; il a repris l'ensemble de la matière depuis la fondation du siège jusqu'à l'avènement d'Étienne de Bar en 1120. Cette démarche plutôt inhabituelle tient à plusieurs facteurs. La relative pauvreté du *Liber* de Paul Diacre devait paraître peu satisfaisante à des lecteurs messins, d'autant que l'hagiographie épiscopale avait connu un grand essor dans le diocèse de Metz après les réformes monastiques du IX^e siècle. L'auteur des *Gesta episcoporum Mettensium* s'est servi de plusieurs de ces textes hagiographiques pour compléter le travail de l'érudit lombard. Il a également enrichi les maigres notices du *Liber* à l'aide des *dies natales* des évêques messins et de la mention des règnes des papes et des empereurs contemporains.

Ce type d'information, qui constitue, au même titre que la succession des notices, l'ossature chronologique de ces nouveaux *gesta*, est pour le moins original, dans la mesure où il demande des compétences historiographiques très poussées afin d'harmoniser les listes des papes, des empereurs et des évêques de Metz. Cette démarche s'apparente au travail des chroniqueurs universels, qui sont nombreux dans l'Empire aux XI^e et XII^e siècles. Bien peu d'auteurs de *Gesta episcoporum* en revanche ont relevé un tel défi car l'exercice se révèle particulièrement ardu²³. Un seul exemple permettra de le démontrer : il est impossible de concilier la thèse de l'apostolicité du siège messin, qui s'est imposée depuis la fin du VIII^e siècle et qui fait de saint Clément un contemporain de saint Pierre et de Néron, et les listes et catalogues épiscopaux messins qui sont trop courts. Si l'auteur s'est donné autant de mal pour offrir un cadre chronologique aussi rigide à la lignée épiscopale messine, ce n'est pas seulement par souci du détail et pour étoffer les notices des prélats mosellans. La mention des papes et des empereurs lui permet d'insérer

23 Le seul autre exemple se trouve dans les Gestes des évêques d'Auxerre, composées à la fin du IX^e siècle, voir M. SOT (dir.), *Les Gestes des évêques d'Auxerre* (éd., trad. et notes), t. 1, Paris, Les Belles Lettres, t. 1 (2002), t. 2 (2006), t. 3 (2009).

l'histoire des évêques de Metz dans l'histoire universelle, à un moment où Étienne de Bar joue un rôle important entre le roi Lothaire et le pape Innocent II au sujet de l'élection contestée d'Adalbéron de Montreuil sur le siège de Trèves. Le rédacteur pouvait ainsi montrer que le passé des évêques de Metz s'était de tout temps confondu avec l'histoire des deux plus hautes autorités de l'Occident, l'empereur et le pape.

Plusieurs passages des *Gesta episcoporum Mettensium* ne peuvent d'ailleurs se comprendre qu'en rapport avec les séquelles psychologiques de la querelle des Investitures. L'auteur a certainement vécu la dernière phase de ce grand conflit qui l'a profondément marqué. Ainsi les mentions des papes et des empereurs s'arrêtent avec Henri IV par l'expression abrupte « *imperio vacillante* ». Les événements des années 1070-1120 sont traités de façon très sommaire avec un certain nombre de déformations :

[...] Les catholiques messins, négligeant la terreur impériale, élurent le noble seigneur Poppon, issu du clergé de Trèves et favorable aux catholiques. Il reçut la consécration par un légat apostolique. Quand la puissance impériale s'efforça d'introduire frauduleusement un autre évêque, les Messins résistèrent avec une foi solide et, comme ils avaient naguère expulsé deux intrus Walon et Brunon, ils en déposèrent un troisième nommé Adalbéron qui fut excommunié, non sans souffrance et danger pour leurs biens²⁴.

Les Messins sont présentés ici comme un puissant soutien des évêques orthodoxes face aux évêques schismatiques imposés par les souverains, alors qu'en réalité les habitants de la ville ont pris à plusieurs reprises le parti des Saliens et de leurs représentants dans la cité. À titre d'exemple, Poppon a été chassé en 1093 par les habitants de la ville et une partie des dignitaires du clergé qui ont reconnu l'autorité du schismatique Adalbéron IV pendant plus de vingt ans. Les Grégoriens n'ont jamais représenté qu'une petite minorité incapable de s'imposer dans la ville

24 *MGH, SS*, t. X, p. 543-544 : « *Catholici Mettenses terrorem postponentes imperialem, ex ecclesia Treverensi domnum Popponem, personam nobilem, catholicis consentientem, elegerunt pontificem, celebrata consecratione ipsius a legato apostolicae sedis. Potestas imperialis alium subinducere nitens, Mettenses fide firma restiterunt ; et sicut pridem duos Brunonem ac Gualonem intrusos expulserunt, sic et terciuum Adelberonem non sine labore ac periculo suarum rerum excommunicatum deposuerunt.* »

avant 1122. L'évêque grégorien Théoger d'autre part, le prédécesseur d'Étienne de Bar, n'apparaît pas dans les *Gesta episcoporum Mettensium*, sans doute parce qu'il n'a jamais pu pénétrer dans sa cité durant toute la durée de son épiscopat (1117/1118-1120). Derrière ces non-dits et ces raccourcis se cache sans aucun doute une volonté de refermer les vieilles plaies qui venaient juste de cicatriser après les tensions de la dernière phase de la querelle des Investitures. Il était donc nécessaire de présenter les Messins et leurs évêques unis dans le même combat et de taire les épisodes les plus gênants pour la concorde restaurée. C'est également dans ce cadre qu'il faut appréhender les longs passages qui décrivent le pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et la bataille remportée par Otton sur les sarrasins, qui ont peu à voir avec la lignée épiscopale messine²⁵. Ces deux récits fabuleux, qui s'éloignent beaucoup des sources écrites, sont pour l'auteur l'occasion de faire le portrait du prince idéal, qui apparaît comme un généreux donateur et un protecteur de l'Église ; le terme « avoué » est utilisé²⁶ et Charlemagne est même, d'après le texte, sacré empereur par le pape²⁷, ce qui constitue une vision très grégorienne de l'intronisation du souverain et de son rôle sur terre. Définir le rôle et les attributions du prince chrétien paraissait donc plus urgent dans les années 1130 que façonner l'image de l'évêque idéal.

Continuations et traduction : 1130-1530

Les *Gesta episcoporum Mettensium* ont servi de base à tous les auteurs qui ont voulu prolonger l'histoire des évêques de Metz avec les hauts faits des prélats les plus récents. Ces continuations s'étendent sur plus de

25 *MGH, SS*, t. X, c. 29, p. 538-539 et c. 46, p. 542.

26 Sur la signification de ce terme, voir M. CHAZAN, « Charlemagne dans l'historiographie messine à la fin du Moyen Âge (aux XIV^e-XV^e siècles) », dans D. BOHLER, C. MAGNIEN-SIMONIN (dir.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XV^e s.)*, Genève, Droz, 2005, p. 51-54.

27 *MGH, SS*, t. X, p. 540-541 : « *Unde ab eodem papa Karolus Magnus, in ecclesia beati Petri die natalis Domini unctus est in imperatorem, anno ab incarnatione Domini 801, indictione 9.* »

quatre siècles puisqu'elles couvrent la période 1120-1530. En voici l'enchaînement :

1. De l'avènement d'Étienne de Bar en 1120 au retour d'exil de Bertram en 1190. Ce dernier avait été chassé de son siège par Frédéric Barberousse en mars 1187 et il a dû attendre juin-juillet 1189 pour rentrer dans sa cité²⁸.
2. De l'avènement de Conrad de Scharfenberg en 1212 à la mort de Jacques de Lorraine en 1260. L'auteur est un proche de l'évêque défunt, qui écrit sur fond de troubles alors que le siège est disputé entre deux candidats et que les ressources de l'évêché sont mises à rude épreuve par les exigences répétées du duc de Lorraine et du comte Bar²⁹.
3. De l'avènement de Philippe de Florange en 1261 jusqu'à la mort de Bouchard d'Avesnes en 1296. Il s'agit de notices très courtes. Elles fournissent peu d'informations sur les mésaventures des évêques de Metz dans la seconde partie du XIII^e siècle³⁰.
4. De l'avènement de Gérard de Reninghe en 1297 à la procession des Rameaux, le 6 avril 1376, menée sous la direction de l'évêque Thierry Bayer de Boppard³¹.
5. De l'avènement de Pierre de Luxembourg en 1384 à la mort de Conrad Bayer de Boppard en 1459. Cette continuation est relativement brève³².
6. De l'avènement de Georges de Bade en 1459 à la réception de Nicolas de Lorraine par le chapitre cathédral messin en 1530. Cette continuation est encore plus brève que les précédentes³³.

Il existe deux séries de continuations parallèles pour la période allant de 1260 à 1376. La première série se décompose de la façon suivante :

28 *MGH, SS*, t. X, p. 544-547.

29 *MGH, SS*, t. X, p. 547-551.

30 *MGH, SS*, t. X, p. 551.

31 Une partie du texte a été publiée jusqu'en 1325 par les bénédictins dom J. FRANÇOIS et N. TABOUILLOT, *Histoire de Metz*, t. III, pr., p.1-4, à partir d'un manuscrit de Saint-Vincent aujourd'hui perdu. La partie 1325-1376 est inédite et se trouve dans le manuscrit Paris, BnF, lat. 5532.

32 G. WOLFRAM, « *Chronica episcoporum Metensium* », *JGLGA* 10, 1898, p. 335-336.

33 *Ibid.*, p. 336-337.

- 3b Un remaniement intervient entre 1376 et 1379 sous la houlette de Bertrand de Coblençe, le suffragant de l'évêque Thierry Bayer de Boppard. Ce fin lettré a repris les textes précédents dans le but d'uniformiser les continuations 3 et 4, couvrant les années 1260 à 1376, et de leur donner une syntaxe plus correcte. Quelques informations ont été ajoutées, notamment dans la dernière notice, celle de Thierry Bayer de Boppard, afin de mettre en valeur son règne³⁴.
- 4b Un auteur a ajouté à la continuation III des notices narrant la fin de l'épiscopat de Thierry Bayer de Boppard mort en 1384 et ceux de Pierre de Luxembourg et de Raoul de Coucy. Étant donné que les deux derniers folios du manuscrit manquent, il n'est pas possible de dire quand s'arrêtait cette continuation³⁵.
- 3c Le géographe du roi Louis XIII, André Du Chesne, a recopié dans son *Histoire de la maison Bar-le-Duc* en 1631 quelques fragments qui laissent à penser qu'une continuation allant jusqu'en 1286, différente de celles précédemment citées, a existé³⁶. Aucun manuscrit existant ne contient ces passages. Il nous reste des traces de notices d'évêques de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e. Étant donné que ces passages sont très courts, il n'est guère possible de proposer une étude exhaustive de ces fragments.

Toutes ces continuations, malgré leur grande hétérogénéité, présentent un certain nombre de points communs. Elles ont la plupart du temps été rédigées lors d'une période de faiblesse de l'évêché ou dans le cadre d'un effort de restauration. C'est le cas de la continuation 1, rédigée après le retour d'exil de Bertram en 1189, alors que le temporel des évêques de Metz a été géré ou plutôt pillé par les ministériaux de l'empereur Frédéric Barberousse. De même, la continuation 2 est l'œuvre d'un clerc nostalgique de la puissance épiscopale sous Jacques de Lorraine, alors que les dettes, les élections contestées, les interventions des princes lorrains et l'émancipation des Messins

34 *Ibid.*, p. 313-335.

35 Cette continuation se trouve dans le manuscrit Saint-Omer Bm 297.

36 A. DU CHESNE, *Histoire généalogique de la maison royale de Dreux et de quelques autres familles [Bar-le-Duc ; Luxembourg ; Limbourg ; du Plessis de Richelieu ; Broyes ; Chasteauvillain] illustres, qui en sont descenduës par femmes*, Paris, 1631, *Preuves*, p. 38.

provoquent un important déclin du rayonnement des pontifes messins après 1260³⁷. Dans ce contexte, ces continuations présentent les évêques de Metz comme des princes territoriaux soucieux de défendre leur territoire en détruisant les forteresses des seigneurs environnants et en construisant de nombreux points fortifiés. Le chef de guerre dans ces récits prend souvent le pas sur le pasteur et le lien si fort dans les *Gesta episcoporum Mettensium* entre la ville et l'évêque se trouve réduit à peu de choses. Il faut dire que les prélats messins ont laissé se développer une communauté civique indépendante et qu'ils ont peu à peu renoncé à résider dans leur ville dans le courant du XIII^e siècle³⁸. On comprend dès lors que la principauté a remplacé la cité comme cadre géographique de la narration.

C'est en partie pour corriger cette évolution qu'un clerc messin, vraisemblablement un chanoine bien informé sur le trésor de la cathédrale, a traduit les *Gesta episcoporum Mettensium* et leurs continuations jusqu'en 1376 en langue vernaculaire³⁹. Même si globalement l'image de la lignée épiscopale ne change guère par rapport à la version latine, il ne s'agit pas d'une simple transposition du texte original en français mais d'un remaniement qui introduit de nombreuses traditions messines relatives à la topographie de la ville et rapproche de nouveau les évêques de leur cité. La mémoire de saint Auctor, le treizième évêque qui sauva Metz des Huns, est ainsi associée à une fontaine proche de l'église paroissiale Saint-Supplice :

Item on raconte de luy qu'il fust savetier et vaquoit le siege de levechie et priaït le clergie et le peuple de Metz que Dieu leur envoïast ung bon evesque. Et fut reveille a ung saint homme que on querist ung prudomme qui eust nom Aultre et le fist on evesquez. On enquist tant quil fut trouve derriere saint Supplice. La estoit-ils et cousoit des souliers et quant il avoit fait ung soulies, ils metoit autant de pierrottes dedens comme il vouloit vendre ledit soulies. Et quant on les vouloit acheter et on

37 4 évêques se succèdent en 20 ans entre 1261 et 1282 alors que le siège avait été occupé par trois titulaires seulement entre 1180 et 1260.

38 Sur le passage de la ville épiscopale à la ville libre, voir J. SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. 77-168 ; M. PUNDT, *Trier und Metz. Vergleichende zu den städtischen Führungsgruppen vom 12. bis zum 14. Jahrhundert*, Mayence, Zabern, 1998.

39 Ce premier état du texte ne nous est fourni que par un manuscrit tardif du XVII^e siècle : Londres BM Harleian 4465.

ly demandoit : que faictes vous ces soulliers, il disoit : autant de deniers comme il y a de pierrotes. Et aultrement il ne juroit quant ilz fut trouvez, si ly dist le messaige qui ly en convenoit venir pour estre évesquez, car Dieu le vouloit. Et saint Aultre dist qu'il ne le croit nez qu'il souloit une fontaine ; depuis print son aloine et la va poindre en terre et tantost il en saillit une fontaine. Adonc il vit bien cestoit le grey de Dieu ; si fut évesquez. Et encore est aujourduy cette fontaine a Metz derriere leglise saint Supplice et lapelle on saint Aultre. Et y souloit en baignes les petit enfans qui ne peulent amandez⁴⁰.

Cette *Chronique des évesques de Metz* est inédite, tout comme ses deux continuations. La première ajoute au noyau original des informations sur la fin de l'épiscopat de Thierry Bayer de Boppard et sur ceux de Pierre de Luxembourg et de Raoul de Coucy ainsi qu'une très longue notice relative au règne de Conrad Bayer de Boppard. L'ensemble couvre la période 1376-1459. L'auteur est vraisemblablement un franciscain proche de l'évêque, comme le laissent supposer plusieurs indices. Un autre auteur a ajouté à l'ensemble une ultime notice dont le sujet est le règne de Georges de Bade (1459-1484), qui narre sur un ton pathétique les mésaventures de ce prélat, capturé et rançonné deux fois.

L'Histoire des évesques de l'Eglise de Metz de Martin Meurisse, 1634

Martin Meurisse est un franciscain picard qui grâce à ses *relations* dans l'entourage des frères de Louis XIII, Gaston d'Orléans et Henri de Bourbon-Verneuil, a obtenu la charge de suffragant du diocèse de Metz en 1629⁴¹. Le dernier prince cité est évêque de Metz depuis 1612, malgré le fait qu'il ne fut jamais consacré et qu'il se contenta d'empocher les revenus de son évêché⁴². Gradué en théologie, Meurisse va devenir l'âme de la Réforme tridentine à Metz, soutenant inlassablement les initiatives

40 Metz BM 855, f° 214v.

41 J. B. KAISER, « Martin Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de Metz (1584/1585-1644) », *ASHAL* 32, 1923, p. 1-119.

42 Sur l'évolution de l'épiscopat à Metz entre le milieu du xv^e s. et le xvii^e s., voir R. FOLZ, « Le concordat germanique et l'élection des évêques de Metz », *ASHAL* 40, 1931, p. 270-285.

de son clergé contre la présence protestante dans la ville jusqu'à sa mort en 1644. Il est la cheville ouvrière du renouveau catholique dans la cité en favorisant en particulier l'installation de nouveaux ordres nés dans la foulée du concile de Trente. Il faut dire que Metz compte encore au début du XVII^e siècle une florissante communauté réformée (près du tiers de la population), d'où la réputation d'intolérance que le suffragant messin a gardé à travers les siècles, après notamment la fermeture du temple de la rue de la Chèvre en 1642⁴³.

Son œuvre littéraire ne se résume pas à l'apologétique loin s'en faut, car Meurisse a également fait œuvre d'historien en retraçant l'histoire de la lignée épiscopale messine depuis ses origines jusqu'à son époque, c'est-à-dire de saint Clément à Henri de Bourbon-Verneuil, son protecteur. Cet ouvrage intitulé *Histoire des évêques de l'Eglise de Metz* se signale tout d'abord par la très grande érudition déployée par son auteur, qui a compulsé un nombre impressionnant de documents⁴⁴. À titre d'exemple, Meurisse a recopié une centaine de pièces afin d'étayer son récit et il cite en marge systématiquement les sources littéraires qu'il a utilisées⁴⁵. Même si sa méthode critique est discutable et s'il ne hiérarchise pas systématiquement ses sources, son œuvre reste incontournable encore aujourd'hui pour les chercheurs qui travaillent sur les prélats messins.

Les aspects politiques du travail du suffragant messin sont moins connus et s'insèrent dans le contexte très particulier des années 1630. Metz est passée sous la domination des rois de France en 1552 à la suite du « Voyage d'Austrasie » d'Henri II, même si la cité fait toujours partie de l'Empire en théorie. Après l'échec de la tentative de reconquête menée par Charles Quint et par le duc d'Albe, la ville conserve une garnison française administrée par des officiers du roi. À partir de cette

43 Martin Meurisse est l'auteur d'un ouvrage très violent contre les protestants : *Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz et dans le pays messin*, Metz, Jean Antoine, 1642. Sur la situation religieuse de Metz au XVII^e siècle, voir P. MISKIMIN, *One King, One Law, three Faiths. Religion and the Rise of Absolutism in seventeenth-century Metz*, Westport, Greenwood Press, 2002.

44 M. MEURISSE, *Histoire des évêques de l'Eglise de Metz*, Metz, 1634, 2 tomes.

45 A. HARI, « Reprise et continuations modernes des *Gesta episcoporum* médiévaux à Metz », dans F. BOUGARD, M. SOT, *Liber, Gesta, Histoire, op. cit.*, p. 347-365.

date, les officiers royaux n'ont de cesse d'empiéter sur les prérogatives des magistrats locaux, menaçant ainsi l'indépendance messine. Les années 1630 vont être fatales à cette dernière : Louis XIII séjourne sur les bords de la Moselle en 1631/1632, alors qu'il prépare avec Richelieu son entrée dans la guerre de Trente ans qui déchire alors une grande partie de l'Europe. Le roi décide d'installer dans la cité un parlement qui sonne le glas de l'indépendance judiciaire des Messins⁴⁶. L'initiative du pouvoir royal est soutenue par certains membres du clergé local, dont Martin Meurisse qui entreprend alors de donner un éclairage très politique à l'histoire des évêques de Metz. Son ouvrage se présente en effet comme une démonstration visant à présenter les rois de France comme les légitimes souverains de la cité : les évêques de Metz auraient recueilli dès l'époque carolingienne les droits régaliens sur la ville, qu'ils auraient conservés, malgré l'intégration de la Lotharingie dans l'Empire, avant de les rétrocéder à leurs possesseurs légitimes sous Henri II en 1556. Les droits des empereurs germaniques sont niés, de même que l'indépendance des institutions communales qui se sont peu à peu formées à partir de la fin du XII^e siècle. La fin de l'ouvrage se confond d'ailleurs avec l'installation de la nouvelle cour souveraine à l'été 1634. Il n'est guère étonnant dans ces conditions que le livre de Martin Meurisse ait été très mal reçu par les magistrats messins, qui tentèrent d'entraver sa publication, et le suffragant dut faire appel à l'imprimeur du nouveau parlement.

Ce contexte politico-religieux explique l'image très particulière de l'évêque idéal que renvoie cette œuvre. Il n'est plus question pour Meurisse de présenter les prélats messins comme des chefs de guerre et des princes territoriaux, comme c'était le cas dans l'historiographie épiscopale depuis la fin du XII^e siècle ; le concile de Trente est passé par là. Les pontifes apparaissent plutôt sous sa plume comme des pasteurs soucieux de mener leurs ouailles sur les chemins de l'orthodoxie et comme des réformateurs attentifs à la discipline de leur clergé. Alors qu'Étienne de Bar, par exemple, est présenté dans la première continuation des *Gesta episcoporum Mettensium* comme le restaurateur du

46 G. ZELLER, *La Réunion de Metz à la France*, Paris, Les Belles Lettres, 1926, II, p. 208-286.

temporel messin qui met au pas les potentats locaux de façon très virile, Meurisse ne consacre que quelques lignes à ses exploits guerriers. Il préfère s'intéresser à l'installation de nouveaux ordres monastiques dans le diocèse comme les cisterciens et les prémontrés⁴⁷. Le parallèle est ici évident entre cette notice et l'action menée par le suffragant dans le cadre de la Réforme catholique.

L'historiographie épiscopale messine s'étend donc sur près de 850 ans et le portrait de l'évêque idéal renvoyé par tous ces textes n'est bien évidemment pas le même dans la mesure où le rôle et les fonctions des prélats dans la société ont évolué entre le haut Moyen Âge et l'époque moderne. Alors que Paul Diacre dresse dans la notice de Chrodegang l'image d'un serviteur de l'Église et du pouvoir royal en conformité avec les représentations de l'époque carolingienne, les *Gesta episcoporum Mettensium* ne s'attardent guère sur le sujet et reprennent la notice du *Liber* sur Chrodegang en intégralité. L'auteur des *Gesta episcoporum Mettensium* s'intéresse davantage à la figure du prince idéal, véritable avoué au service de l'Église. L'abondante série de continuations, qui couvrent la période 1120-1530, offre une image bien différente du prélat modèle, qui apparaît comme un prince territorial soucieux de préserver et de défendre son évêché. L'*Histoire des evesques de l'Église de Metz* de Martin Meurisse, enfin, est marquée par les nouveaux cadres imposés par la réforme tridentine. L'évêque perd en grande partie son caractère guerrier et se présente plutôt comme un réformateur avisé. Le suffragant messin tente également de recréer le lien fusionnel qui existait entre les pontifes et leur cité ; lien qui s'était estompé dans l'historiographie épiscopale depuis la fin du XII^e siècle. Mais cet effort n'est pas gratuit et sert avant tout les revendications politiques des rois de France sur la ville de Metz. Constatons enfin que ce rapprochement entre les lignées épiscopales et royales n'est pas sans rappeler la démarche de Paul Diacre huit siècles et demi plus tôt qui, pour d'autres raisons, avait construit son *Liber* autour des liens entre la ville de Metz, ses évêques et les Carolingiens.

47 M. MEURISSE, *Histoire des evesques...*, op. cit., t. II, p. XXX.

Le « Livre des droits monseigneur de Metz » : le manuscrit 796 de la Bibliothèque municipale de Metz

Mathieu PERRU

doctorant en histoire médiévale

Dans les collections de la Bibliothèque municipale de Metz se trouve un manuscrit dont Philippe de Vigneulles faisait déjà mention dans sa *Chronique*, au XVI^e siècle. Il s'agit du manuscrit n° 796, appelé également « juratoire », parce que, selon l'auteur messin, les maîtres-échevins, qui dirigeaient la cité au Moyen Âge, avaient coutume de prêter serment à l'évêque en étendant la main sur l'une de ses pages.

I. Le manuscrit

1. Un manuscrit composite

C'est un volume de 138 feuilles de parchemin, reliées en cinq cahiers. Quelques feuillets, montés sur onglet, ont été ajoutés après coup. Sur la couverture en cuir, datant sans doute du début du XVI^e siècle, se trouve cette indication : *Livre des droits monseigneur de Metz*, c'est-à-dire de l'évêque de Metz, le seigneur féodal de la ville.

Ce volume est un recueil composite de plusieurs textes. La première partie a été écrite de la même main, entre 1376 et 1378 environ, sous l'épiscopat de Thierry Bayer de Boppard¹.

1 Auparavant évêque de Worms, il a tenu le siège messin de 1365 à sa mort, en janvier 1384, en remplacement de son prédécesseur Jean de Vienne, transféré à l'évêché de Bâle. Il a fait son entrée solennelle dans la ville de Metz le 2 novembre 1365. – Sur cet évêque, cf. DOM CALMET, *Histoire de Lorraine*, Nancy, Lesure,

Il s'ouvre sur sept folios vierges, déjà apprêtés pour recevoir le titre et une introduction au manuscrit, mais ils n'ont jamais été écrits. Les pages sont réglées de deux colonnes et trente-trois lignes.

Vient un ensemble de six textes, tous copiés de la même main, qui constituent la première phase de rédaction du manuscrit. En premier lieu, entre les pages 15 et 53, nous trouvons les statuts du concile provincial réuni par l'archevêque de Trèves Baudouin en 1310. Rappelons qu'au Moyen Âge, le diocèse de Metz dépendait de la province ecclésiastique de Trèves, et les statuts provinciaux promulgués par l'archevêque de Trèves avaient donc force de loi dans toute son étendue.

Le deuxième texte est une version des *Gesta episcoporum Mettensium*, ou chronique latine des évêques de Metz, contemporaine de la rédaction du manuscrit². C'est un texte important pour l'historien de Metz, car c'est l'une des rares chroniques conservées pour les XII^e et XIII^e siècles. La version contenue dans le manuscrit 796 présente de plus des différences notables avec les rédactions antérieures de ce texte, ce qui démontre un travail de réécriture important. Ce texte et ses continuations occupent les pages 54 à 100 du volume (Fig. 1, p. suiv.).

Le scribe a ensuite copié (p. 101-109) un rouleau de parchemin, aujourd'hui perdu, du milieu du XII^e siècle, et qui récapitule les droits respectifs de l'empereur, de l'évêque et de la municipalité dans la ville de Metz. Les droits de l'empereur et de l'évêque étaient déjà largement théoriques dès le premier tiers du XIII^e siècle, période où les bourgeois messins sont parvenus à administrer eux-mêmes la cité.

Viennent ensuite les transcriptions de trois textes juridiques plus courts : l'établissement de la Commune paix de Metz (p. 110-114), la constitution du maître-échevin de Metz, donnée par l'évêque de Metz Bertram en 1180 (p. 114-116), et le serment que devaient prêter les Treize de Metz à l'évêque le jour de leur désignation (p. 117-118). Ces trois textes sont très importants pour Metz. La Commune paix, écrite entre 1210 et 1220, est un règlement de police intérieure à la ville. Il a une

1745-1757, 2^e éd., t. III, col. 444-455 ; *Histoire de Metz par des religieux bénédictins* (ci-après indiquée *HMB*), t. II, p. 562-593. Son action est partiellement analysée par J. SCHNEIDER, *La Ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. 221, 256, 272, et 299-300.

2 Sur ce texte, voir l'article d'Arnaud Hari dans ce volume, p. 9-27.

forte portée symbolique car il a été promulgué par les bourgeois au moment où ils commençaient à maîtriser la gestion de la cité.

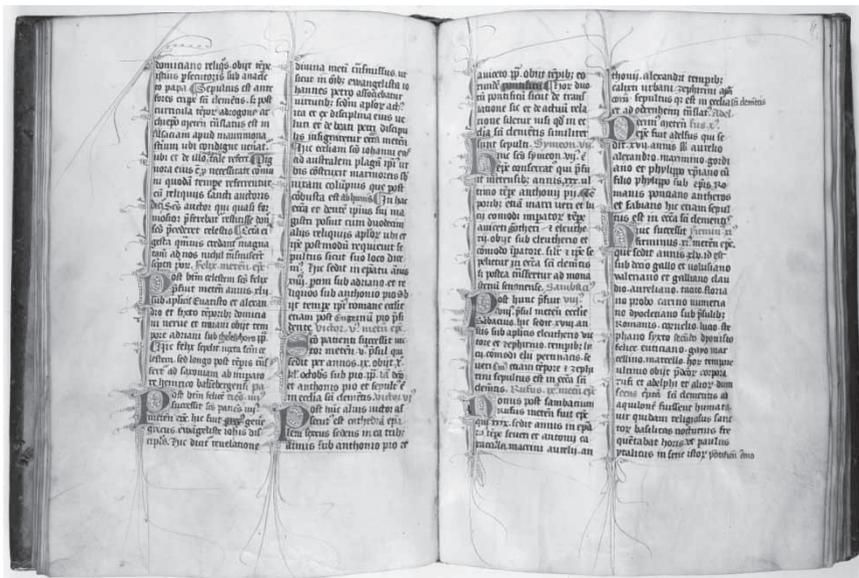


Fig. 1. *Gesta episcoporum Mettensium*, Ms Metz BM 796, p. 56-57 (le Ms est paginé).

La présence de ce texte dans un manuscrit réalisé dans un contexte épiscopal ne manque pas de surprendre. Mais il convient de rappeler que Conrad de Scharfenberg, évêque de Metz au moment de la rédaction de la Commune paix, a confirmé ce texte dans l'une de ses chartes. Bien qu'affaibli, il pouvait ainsi marquer encore sa suzeraineté sur une ville qui lui échappait chaque jour davantage.

Le deuxième texte, une charte donnée par l'évêque Bertram en 1180, réforme le mode d'élection du maître-échevin. L'application de ce texte a perduré jusqu'à la Révolution.

Le troisième texte enfin ne servait plus, déjà au XIII^e siècle, qu'à maintenir la fiction de l'autorité de l'évêque de Metz sur les Treize et la ville.

La première partie du manuscrit s'achève par un poème dédié à la Vierge (p. 119-120), sur lequel nous reviendrons plus tard. L'écriture de ce poème est d'un gros module que celle des pages précédentes, en

longues lignes. Il n'y a que vingt-cinq lignes par page. Les lettres initiales des vers sont alternativement rouges puis bleues.

Cette rédaction initiale a été complétée à deux reprises. On a tout d'abord ajouté au manuscrit, sans doute dans le courant du XV^e siècle, une copie des *Droits de la voverie de Montigny* (p. 121-125). Ce texte a été transcrit sur les pages laissées blanches à la fin du manuscrit par le premier scribe. L'écriture, à longues lignes, à raison de trente-trois ou trente-quatre lignes par page, recouvre la réglure à deux colonnes utilisée jusqu'alors. Il s'agit là encore d'un texte ancien. L'avoué de Montigny[-lès-Metz] était en effet l'un des plus puissants vassaux des évêques de Metz au XII^e siècle, mais il avait perdu toute autorité sur la ville dès le XIII^e siècle.

Le volume s'achève par la transcription de trois textes, recopiés au début du XVI^e siècle. Il s'agit des serments qui devaient être prêtés à l'évêque de Metz par les Treize le jour de leur création, par le maître-échevin le jour de son élection, et par les vassaux de l'évêché de Metz lorsqu'ils venaient faire leurs reprises de fief³. Ce dernier texte est transcrit en allemand et en français car l'évêché de Metz s'étendait de part et d'autre de la frontière linguistique⁴.

En face du serment que devait prêter le maître-échevin se trouve inséré un folio d'un autre manuscrit plus ancien, sans doute un missel du XIV^e siècle, figurant une Crucifixion en pleine page. Si l'on en croit le témoignage de Philippe de Vigneulles, c'est sur cette miniature que les maîtres-échevins du début du XVI^e siècle ont prêté serment.

2. Bertrand de Coblenz, commanditaire du manuscrit ?

S'il n'est pas possible d'identifier les scribes des deux rédactions les plus tardives, le commanditaire de la rédaction initiale du manuscrit, la plus importante, a lui été identifié de façon presque certaine.

3 Les héritiers d'un vassal défunt de l'évêché de Metz devaient se rendre auprès de l'évêque et lui jurer fidélité pour pouvoir prendre possession des fiefs dont ils étaient devenus titulaires.

4 Les *Gesta episcoporum Mettensium* reconnaissent d'ailleurs comme une qualité le bilinguisme de Thierry Bayer de Boppard qui maîtrisait ces deux langues.

Nous avons indiqué précédemment qu'aux pages 119-120 se trouvait un poème dédié à la Vierge. C'est ce texte qui a permis d'identifier l'auteur du manuscrit. Il semble en effet curieux de trouver une œuvre de dévotion dans une compilation de textes officiels ; mais Wolfram⁵ fait remarquer à juste titre que cela peut être une sorte de signature. L'auteur du poème aurait signé le manuscrit en l'y recopiant. Cela est d'autant plus vraisemblable que le poème, en acrostiches, indique le nom de son auteur : « *Bertramus episcopus Thefelicensis me fecit*⁶ ». Or ce Bertrand évêque de Thiflis ne peut être que Bertrand de Coblenche, le vicaire général de l'évêque de Metz Thierry Bayer de Boppard⁷. Nous savons en effet par ailleurs qu'en fondant une messe pour le salut de son âme à la cathédrale de Metz, Bertrand avait demandé aux chanoines de réciter son poème⁸. Enfin, la fin de la notice consacrée à Thierry Bayer de Boppard, dans les *Gesta episcoporum Mettensium*, est très élogieuse à l'égard des vicaires qu'il employait, et en particulier Bertrand. On peut également y voir une forme discrète de reconnaissance.

L'auteur du manuscrit est donc certainement Bertrand, moine dominicain du couvent des prêcheurs de Coblenche. Outre ses fonctions de vicaire à Worms et à Metz, il est notamment connu pour ses différents ouvrages de théologie, dédiés à l'archevêque de Trèves, et plusieurs sermons⁹.

Quelques épisodes de la vie de Bertrand de Coblenche nous sont connus par l'*Histoire de Metz* des bénédictins, notamment lors du Grand Schisme.

5 G. WOLFRAM, « *Chronica episcoporum Metensium, 1260-1376 (1530)* », *ASHAL*, 1898, 10^e année, p. 296-337.

6 « Bertrand, évêque de Thiflis, m'a fait. » – Ce poème a été édité par WOLFRAM, *op. cit.*, p. 299-300, qui a également été le premier à attribuer la paternité du projet à Bertrand de Coblenche.

7 Un vicaire général s'occupait à l'époque de remplacer l'évêque dans toutes les tâches spirituelles qui lui incombait. Il était la plupart du temps choisi parmi les religieux des ordres mendiants, dominicains ou franciscains. Les vicaires généraux étaient également nommés évêques *in partibus* d'un diocèse disparu. Celui de Thiflis se trouve en Arménie.

8 J.-B. PELT, *Registres capitulaires*, n° 32.

9 Ind. *HMB*, t. II, p. 582. – Ces textes ont été publiés par TRITHEMIUS, *De scriptoribus ecclesie*, chap. 662.

L'élection du pape Urbain VI, le 8 avril 1378, et celle du pape Clément VII, le 20 septembre de la même année, marquent le début de cette période troublée. L'année suivante, Clément VII s'installe en Avignon. Ce bouleversement de l'Occident médiéval a naturellement eu des conséquences à Metz. Le cardinal d'Aigrefeuille, légat de Clément VII, fut envoyé à Metz au mois de juin 1379. Il parvint à rallier une majorité du clergé, dont l'évêque Thierry Bayer de Boppard, mais pas son vicaire général Bertrand, qui demeura fidèle au pape romain. Ce dernier s'exila donc à Coblenche, tandis que deux clercs également favorables à Urbain VI étaient emprisonnés¹⁰. Ayant réussi à s'échapper, ils allèrent rejoindre Bertrand à Coblenche. Ils revinrent tous trois à Metz l'année suivante, accompagnés des ambassadeurs du roi des Romains Wenceslas. Mais la ville et le clergé de Metz n'abandonnèrent pas le parti de Clément VII¹¹. Bertrand se retira alors définitivement à Coblenche, d'où il était originaire, jusqu'à sa mort, en 1387¹².

3. Date de réalisation du manuscrit

Différents éléments nous permettent de dater la rédaction du texte de la continuation, mais la datation du manuscrit lui-même est plus incertaine.

La version des *Gesta episcoporum Mettensium* contenue dans le manuscrit s'achève en 1376, avec la description de l'entrée triomphale de l'évêque Thierry dans Metz, portant dans ses mains le reliquaire de la tête de saint Étienne, qui lui avait été remise par l'empereur, et présidant la procession des Rameaux, en présence du peuple et du clergé messin, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de soixante ans¹³. La rédaction de ce

10 *HMB*, t. II, p. 582. Ils se nommaient François et Thiriart-Fabert.

11 Dès 1381, le chapitre cathédral obtient du pape une réforme de ses statuts, afin de réduire le nombre des prébendes canoniales de soixante à quarante. *HMB*, t. II, p. 584.

12 La date de sa mort a fait l'objet d'un débat. Une mention manuscrite tardive, contenue dans le manuscrit 796, à la fin du poème marial de Bertrand, indique qu'il est mort à Metz en 1377, et enterré dans le chœur du couvent des Dominicains de Metz. Or Bertrand est à Metz en 1380. Il faut donc suivre l'avis de WOLFRAM, *op. cit.*, p. 308, qui s'appuie sur une mention de TRITHEMIUS, *op. cit.*, 267, pour placer sa mort en 1387, et sa sépulture dans le couvent des Dominicains de Coblenche.

13 WOLFRAM, *op. cit.*, p. 335.

texte est forcément intervenue postérieurement au dimanche des Rameaux 1376, qui cette année-là tombait un 6 avril. D'autre part, nous savons que Bertrand a quitté Metz peu après l'arrivée du légat de Clément VII, le cardinal d'Aigrefeuille, en juin 1379.

Nous devons à Arnaud Hari la redécouverte du manuscrit 297 de la bibliothèque de Saint-Omer, qui contient une copie des *Gesta*. La collation de ce manuscrit et la comparaison avec le manuscrit 796 de la bibliothèque de Metz a permis de déduire l'existence d'un autre manuscrit, aujourd'hui disparu, et qui aurait contenu la première rédaction de la troisième continuation des *Gesta*. Ce manuscrit a servi de base à trois manuscrits, les deux précédemment cités, et le manuscrit 57 de la collection Baluze de la BnF.

Ce manuscrit intermédiaire a donc été rédigé entre 1376 et 1379. En revanche, la date de rédaction du Livre des droits, nécessairement postérieure, est plus difficile à définir. A-t-il été encore copié avant le départ de Bertrand de Coblençe, en 1379 ? A-t-il été copié postérieurement, ou par un autre clerc ?

Nous sommes ici réduits à des conjectures. Nous disposons cependant d'une maigre piste : rappelons que le Livre des droits est inachevé, ce qui laisse supposer une confection parallèle à celle du manuscrit λ .

4. Contexte de la réalisation du manuscrit

Quelles raisons ont bien pu pousser l'évêque Thierry Bayer de Boppard, ou son suffragant Bertrand, à compiler dans un même volume des textes parfois encore en vigueur en 1376, comme les statuts synodaux de 1310, mais souvent anciens et qui n'étaient pour certains plus appliqués depuis plus de deux cents ans ? La réponse aurait dû se trouver dans les premiers folios du manuscrit, mais nous avons vu que celui-ci est demeuré inachevé.

Le contexte troublé de l'époque peut cependant nous fournir quelques éléments de réponse.

Les bourgeois messins et le clergé de la ville se sont souvent opposés au cours du Moyen Âge. Au début des années 1370, leurs relations s'étaient gravement détériorées, notamment pour des raisons fiscales.

Certains clercs se virent ainsi expulsés de la ville, parce qu'ils avaient voulu défendre les droits de leur église. En réaction à ces exactions, le chapitre de la cathédrale s'était uni à certains chanoines et abbés de la ville pour défendre mutuellement leurs intérêts. Mais en 1372, les bourgeois expulsèrent Pierre Topeti, un moine de Saint-Clément, et l'abbé de Saint-Avold, qui résidait à Metz ; ils entrèrent aussi de force dans d'autres établissements religieux. En réponse, l'évêque de Metz avait excommunié les coupables et jeté l'interdit sur la ville, au mois de juin 1373.

Il fallut attendre 1376 pour qu'un accord soit trouvé, et l'interdit levé. Les sanctions spirituelles ne jouèrent pourtant qu'un petit rôle dans le règlement de cette affaire. Il faut plutôt y voir l'effet du passage à proximité de Metz, en 1375, d'une compagnie de ceux que l'on appelait en Lorraine les *Bretons*, des soldats démobilisés de la guerre de Cent Ans, et qui rançonnaient les régions qu'ils traversaient. L'évêché et la ville de Metz ne furent pas épargnés. Si les Messins purent écarter la menace grâce à une somme de trente mille livres, l'évêque Thierry Bayer de Boppard, dont les finances étaient beaucoup plus faibles, dut leur verser environ la moitié de cette somme pour les détourner de ses terres¹⁴. C'est alors que l'évêque, très affaibli, fit la paix avec les bourgeois messins. Les clercs expulsés eurent le droit de rentrer dans la ville et un accord financier fut trouvé. Les bourgeois versèrent à l'évêque une somme de cinq mille livres, et celui-ci concéda en retour son droit de monnaie dans la ville.

C'est dans ce contexte de graves difficultés pour l'évêque de Metz que le manuscrit 796 a été réalisé. En réponse à l'affaiblissement de l'évêque face aux bourgeois, il remplit un double rôle. Il permet d'abord de réaffirmer le rôle et l'importance des évêques dans l'histoire de la ville. Il établit un lien entre les prélats du XIV^e siècle et ceux des origines, aux temps apostoliques. Il s'agit d'une histoire prestigieuse, et Thierry Bayer de Boppard est décrit comme le successeur de pasteurs d'une grande sainteté. Sa vie et son œuvre ne peuvent en paraître que plus prestigieuses, d'autant que le texte de la chronique des évêques de Metz connaissait à l'époque une diffusion assez importante. Le manuscrit permet également de rappeler les droits de l'évêque dans la ville. Tous les textes constitutifs du pouvoir épiscopal y sont en effet réunis, tant dans le domaine judiciaire

14 *HMB*, t. II, p. 579.

que juridique. Même si son effet réel fut sans doute limité, le « juratoire », et surtout les *Gesta episcoporum Mettensium*, ont permis de revigorer l'image des évêques de Metz dans leur ville (Philippe de Vigneulles a d'ailleurs recopié de larges extraits de la traduction française de la chronique des évêques), et de conserver la mémoire de nombreux textes.

Ce dernier point est important pour l'historien de Metz. Le manuscrit est précieux et rare : peu d'autres manuscrits relatifs à l'histoire de Metz donnent autant d'informations sur un même sujet. Enfin, si certains textes sont connus par ailleurs, comme la Commune paix de Metz, conservée en original aux archives municipales de Metz, le manuscrit 796 contient des copies importantes, comme la plus ancienne transcription du rouleau des droits. Henri Klipffel l'a d'ailleurs utilisé pour écrire son *Metz, cité épiscopale et impériale*¹⁵.

II. Le texte des *Gesta episcoporum Mettensium*

Le texte latin de la chronique des évêques de Metz contenu dans le manuscrit 796 est intéressant à plus d'un titre. Nous allons ici présenter brièvement ce texte, ainsi que l'histoire de sa transmission.

Gesta et continuations

Le projet initial de rédaction des *Gesta episcoporum Mettensium* remonte à la fin du VIII^e siècle. L'évêque de Metz Angilram, chapelain du roi, commande au lettré lombard Paul Diacre la rédaction pour son Église d'un texte similaire au *Liber pontificalis* de Rome¹⁶. Mais ce projet initial, axé autour de la fausse généalogie de saint Arnoul, n'a pas eu de continuation directe, comme ce fut le cas dans d'autres cités épiscopales, notamment à Auxerre, au Mans ou à Liège.

15 H. KLIPFFEL, *Metz, cité épiscopale et impériale*, Bruxelles, Hayez, 1867.

16 M. SOT, *Gesta episcoporum, gesta abbatum*, « Typologie des sources du Moyen Âge occidental » 37, Turnhout, Brepols, 1981, p. 33-34. – Le texte de Paul Diacre se trouve édité dans les *MGH, SS*, t. II, p. 260-270. Voir l'article d'Arnaud Hari dans ce recueil, p. 9-27.